

L'ASEP recrute

Un/une animateur-coordonateur du terrain d'aventures de la Viotte à Besançon / CDD de 5 mois, du 1^{er} avril au 31 août 2025 – 28 H par semaine en temps annualisé.

L'ASEP, maison de quartier et centre social, intervient à Besançon sur les quartiers Cras, Chaprais et Viotte. Association d'éducation populaire, elle défend l'accès de tous, petits et grands, à des activités de loisirs (sportives, culturelles, artistiques, etc.) de qualité à des tarifs accessibles. Elle propose également de nombreuses actions d'animation sociale de proximité, dans une logique de solidarité locale et de soutien aux familles → plus d'infos sur www.asep.fr

L'ASEP a ainsi mis en place dès 2024 un « **terrain d'aventures** » sur le quartier de la Viotte à Besançon. Ce projet sera renouvelé en 2026 pour une troisième édition.

Le **terrain d'aventures** 2026 sera ouvert au public pendant 6 semaines du 6 juillet au 15 août, du mardi au samedi de 16 à 21H.

Un terrain d'aventure est un terrain de jeux fondé sur le libre accès et le jeu libre : ceux et celles qui viennent sur le terrain, le plus souvent des enfants et des jeunes et parfois leurs parents ou des habitant-es du quartier, peuvent y choisir leur activité et aménager le lieu selon leurs envies. Ils/elles peuvent y manipuler des outils, construire des cabanes ou une balançoire, manipuler des éléments (de l'eau, de la terre ou, quand c'est possible, du feu), cuisiner, organiser un jeu, lire des livres ou même, tout simplement, ne rien faire. Les animateurs et animatrices, garants du bon fonctionnement du lieu et d'une pédagogie non directive ne doivent pas imposer une activité, mais accompagner les envies du public et lui assurer l'appropriation de l'espace.

Des animations hebdomadaires sont aussi programmées (chaque vendredi) pour offrir aux habitants des vacances « pas comme les autres ».

Recrutement

Nous recrutons pour préparer, coordonner et animer le terrain d'aventures 2026 un.e animateur/animateur- coordonateur/coordonatrice sur une durée de 5 mois (prise de poste le 1^{er} avril 2026) à raison d'une moyenne horaire de 28H par semaine lissée sur les 5 mois. Ce temps de travail sera variable en fonction des périodes : d'un minimum de 16 heures par semaine pendant la phase de préparation, il se montera à 43 H les 6 semaines de fonctionnement du terrain d'aventures. Un calendrier hebdomadaire pour les 5 mois sera remis à l'animateur/coordonateur avant sa prise de poste.

Salaire : Catégorie C 295 de la convention collective de l'Animation

Lettre de candidature et CV par mail à l'intention de Jean-Damien TERREAUX : direction@asep.fr

Compétences requises

Bonne connaissance des publics 3/16 ans, de leurs besoins éducatifs : un diplôme de l'animation BAFD, BPJEPS (ou équivalent) sera un plus ;

Créatif et bricoleur : un état d'esprit « artiste touche à tout » et/ou « scout toujours prêt » est indispensable à la mission ;

Savoir élaborer et faire vivre, de façon créative, un projet pédagogique ;

Avoir des **qualités relationnelles** permettant de s'adapter aux publics (enfants, parents, animateurs, collègues), de gérer les conflits et d'animer une équipe ;

Avoir des **qualités d'organisateur** et la capacité à faire adhérer le public au projet :

Être **dynamique et engagé** dans le travail ;

Maîtriser les outils informatiques et la langue française permettant l'exécution de travaux de bureautique, la création de visuels ou des démarches administratives...

Etre titulaire du permis B et ne pas craindre de conduire une fourgonnette de type Master avec remorque de chantier.

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR COORDINATEUR TERRAIN D'AVENTURES 2026

Responsabilité hiérarchique	Elle (il) travaille sous le contrôle du directeur de l'ASEP. Elle (il) l'informe rapidement de tout évènement important et lui fait part régulièrement de l'avancement des missions qui lui sont confiées.
Phase préparatoire du terrain d'aventures (Du 1^{er} avril au 31 juin)	Recrutement et formation des animateurs (3 animateurs sur 7 semaines dont 6 semaines d'ouverture) et programmation de leur temps de travail
	Définition des orientations stratégiques de l'édition 2026 du terrain d'aventures : programme d'animation, projet pédagogique, piste d'évolution...
	Préparation technique du Terrain d'Aventure : inventaire matériel (outils, bois, etc.) et recherche de matériaux complémentaires
	Recherche de partenaires
	Déclarations préalables à la mise en place des événements et assurer les relations avec les institutions partenaires
	Communication : faire connaître aux familles et aux partenaires les actions proposées : création graphique, diffusion
	Gestion administrative des actions déployées : suivi administratif, réservation matériel.
Phase d'ouverture du terrain d'aventures Du 1^{er} juillet au 15	Gestion de l'équipe d'animateurs/trices
	Responsabilité de l'accueil des publics (enfants et adultes)
	Passage des permis (découper le bois, assembler le bois...)
	Gestion de l'économat quotidien, renouvellement du matériel de construction, renouvellement du matériel pédagogique
	Application des procédures de sécurité et de la charte des terrains d'aventures
	Création de liens avec les habitants
Phase de clôture	Remise en état et rangement du matériel
	Bilan d'équipe
	Elaboration d'un compte rendu d'action